

Questions orales

M. Lamontagne: Monsieur l'Orateur, il ne s'agit pas de réduire les services de distribution à domicile; il s'agit plutôt d'une question de principe. Je m'efforce de suivre les conseils de l'opposition qui se plaint que nous dépensons trop d'argent. Le service postal accuse un déficit de 600 millions de dollars et nous essayons de réduire ce déficit tout en maintenant le meilleur service possible le plus économiquement possible.

M. Jones: Monsieur l'Orateur, je demande tout de même au ministre pourquoi il a choisi une région au centre du Canada et n'a pas fait la même chose dans les provinces Maritimes où il faudrait créer des emplois et où ce genre de service est nécessaire.

M. Lamontagne: Je signale au député de Moncton que je regrette les inconvénients que cela cause à Moncton. Mais la même chose se produit à Scarborough, à Toronto, à Windsor et ailleurs au Canada.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LA MISE EN ÉCHEC À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE DES ABUS DE POUVOIRS DES SOCIÉTÉS MULTINATIONALES**

M. Paul E. McRae (Fort William): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et concerne Inco, Falconbridge, Sun Life et les filiales de certaines autres sociétés internationales. Étant donné que le comité des finances du Sénat américain a indiqué que ces sociétés avaient environ deux fois plus d'avoirs liquides que tous les pays où elles sont établies, quelles mesures le gouvernement du Canada prendra-t-il de concert avec d'autres gouvernements, auprès de l'OCDE, le CNUCED et le FMI pour essayer de rétablir l'équilibre des pouvoirs entre ces sociétés internationales et ces pays?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je suis loin d'être certain de pouvoir fournir une réponse complète dans le laps de temps que vous voudrez m'accorder. Le député sait sans doute que l'OCDE a entrepris un certain nombre d'études sur le comportement et les répercussions des multinationales. De même, le premier ministre, à l'instar des autres chefs d'État qui ont participé au sommet de Londres en mai dernier, a accepté d'étendre ces études au comportement d'autres sociétés nationales. Peut-être la meilleure façon de répondre au député serait-elle de lui fournir un rapport complet par écrit.

LA DÉSINTÉGRATION D'UN SATELLITE SOVIÉTIQUE AU-DESSUS DU TERRITOIRE CANADIEN—LA RESPONSABILITÉ DES FRAIS DE RECHERCHE ET DE RÉCUPÉRATION

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le 30 janvier, répondant à une question que je lui avais posée au sujet des frais de récupération du satellite russe, le ministre de la Défense a dit «qu'ils (les Russes) s'acquitteront de leurs responsabilités aux termes du régime international, comme l'a déclaré l'ambassadeur soviétique au ministère des Affaires extérieures». Cela veut-il dire que la Russie a formellement déclaré qu'elle paierait tous les frais de recherche et de récupération? Sinon, qu'en est-il au juste?

[M. Jones.]

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je n'étais pas à la Chambre au moment où l'on a donné cette réponse. J'aimerais l'examiner en détail. Je peux cependant rappeler au député qu'hier encore, et je pense qu'il est au courant, j'ai déposé à la Chambre des notes que nous avons transmises à l'ambassade soviétique ainsi qu'au secrétaire général des Nations Unies. Chacune de ces notes établissait que nous sommes maintenant certains que les débris trouvés sont ceux du satellite soviétique.

Cette première étape, obligatoire aux termes des règles internationales, est préalable à toute réclamation qui pourrait suivre. Jusqu'à présent, je pense que le député le sait également, les Soviétiques n'ont pas encore admis formellement que les débris trouvés au Canada font partie de leur satellite. Il faut attendre ce geste officiel de leur part avant de passer à la deuxième étape.

M. McKinnon: Monsieur l'Orateur, je suis d'accord avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et j'ai enfin lu hier la note qu'il a communiquée à la Russie. L'envoi de cette note est conforme à l'alinéa 1, article V, du traité. De toute évidence, nous n'avons pas encore récupéré le cœur du réacteur nucléaire. Le ministre peut-il nous assurer que la Russie ne prétendra pas que le fait de ne pas avoir réclamé l'aide prévue à l'alinéa 4, a prolongé indûment le temps nécessaire à la récupération et fait augmenter les frais? Autrement dit, si l'URSS considère que les pièces récupérées sont sans valeur, ne serons-nous pas obligés de payer tous les frais de recherche et de récupération?

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, dans la dernière partie de sa question, le député tire une conclusion que je ne peux ni confirmer ni réfuter pour le moment, puisque je n'ai pas reçu de réponse des autorités soviétiques. Mais, je le répète, j'estime que nous avons fait tout ce que nous pouvions faire pour le moment. Nous avons fait la première démarche qui s'imposait en faisant savoir sans équivoque à l'Union soviétique que les débris recueillis proviennent de leur satellite. Les prochains contacts auront lieu par l'entremise des Nations Unies, ce à quoi le député a fait allusion. Je me rends aux Nations Unies demain, et je suis certain que j'aurai l'occasion de discuter cette question avec M. Waldheim au cours de la fin de semaine et d'obtenir des précisions sur la marche à suivre à partir de maintenant.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES**L'ENQUÊTE SUR LA CONDUITE DE CERTAINS FONCTIONNAIRES CHARGÉS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES AUTOCHTONES**

M. J. R. Holmes (Lambton-Kent): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Elle se rattache aux nouvelles selon lesquelles quatre fonctionnaires chargés d'appliquer le Programme de développement économique du bureau de district de l'Alberta ont été suspendus pour avoir mal géré les fonds du ministère. J'aimerais savoir si le ministre peut confirmer le fait que la GRC fait enquête là-dessus? Pourrait-il également nous dire qui a réclamé une enquête et à quelle date celle-ci a débuté?